



Fig. 139 : Mesures envisagées pour le bourg de Chaudion



Fig. 140 : Mesures envisagées pour le bourg de Saint-Fergeux

CHIFFRAGE ESTIMATIF DE LA MESURE

o Objectif de végétalisation des fonds de parcelles

• Plantation de haies arbustives :

- > Plant en racine nu 40/60 planté sur une ou deux lignes avec toile PLA et filet anti-rongeur : 20 €/m linéaire
- > Linéaire concerné : 37+39+131 = 207 m linéaire

$$> 207 \times 20 = \mathbf{4140 \text{ €}}$$

• Plantation de haies arborées :

- > Arbre de diamètre 8:10 avec tuteurage - plantation tous les 5m : 100 à 150 €/u
- > Linéaire concerné : 36+41+44+184+37+94+206+31+65+72+83+112+70+47+91+66+169+54+22 = 1524 m
 - > $1524 / 5 = 304,8$ arbres à planter
 - > $305 \times 100 = 35\,000 \text{ €}$
 - > $305 \times 150 = 45\,750 \text{ €}$
 - > **Moyenne : 40 375 €**

Les prix indiqués sont estimatifs. Les aménagements devront faire l'objet d'un devis détaillé ultérieurement.

COÛT TOTAL ESTIMÉ : ~45.000 €

2.3. Sensibilisation des habitants au projet et au paysage environnant grâce à des panneaux pédagogiques

Le paysage de la zone d'implantation éolienne offre la possibilité d'itinéraires de découvertes du territoire, notamment via le GR12 passant à proximité au sud des éoliennes.

L'implantation de panneaux de découverte est préconisée le long de ce GR afin de permettre une meilleure acceptation du projet par les riverains, mais également dans une volonté d'éducation au paysage; leur paysage; ou d'éducation à l'environnement et à la biodiversité.

Dans le cadre des projets de Croix-Langlet, il est proposé l'implantation de quatre panneaux le long du tronçon du GR passant à proximité de l'implantation :

- Un panneau renseignant sur le grand paysage local (composition des vues, table d'orientation ou croquis paysager, évolutions du paysage)
- Un panneau sur la faune locale et les espèces protégées ou remarquables
- Un panneau sur la flora locale et les espèces protégées ou remarquables
- Un panneau sur les parc éoliens de Saint-Fergeux et de Croix-Langlet (schéma explicatif, explication des étapes nécessaires à l'implantation, cartographies, intérêt de l'éolien)

Des activités de sensibilisation pourront également avoir lieu sur cette zone (regroupements locaux, présentations, groupe scolaires...).

La localisation préconisée des panneaux est représentée en figure 23.

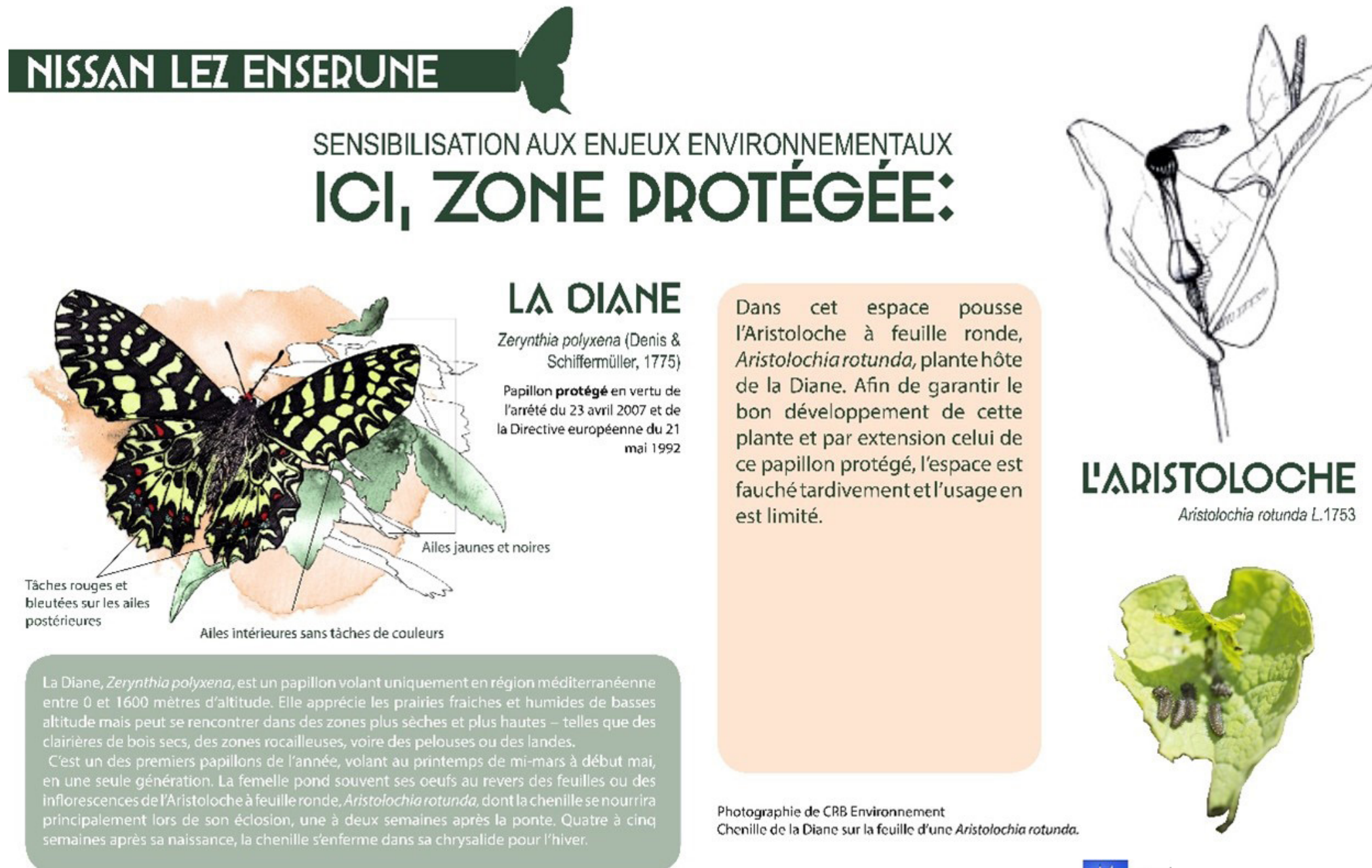


Fig. 141 : Exemple de panneau pédagogique de sensibilisation (Source : CRB)

2.4. Chiffrage estimatif des mesures ERC

Ces mesures d'accompagnement seront ultérieurement précisées avec les acteurs concernés afin de s'adapter aux besoins réels du territoire au moment de la construction du projet.

Les mesures envisagées et le budget prévisionnel sont donnés à titre indicatif. Il conviendra d'étudier la faisabilité technique et financière de chaque proposition avant leur mise en œuvre.

Intitulé de la mesure	Commune(s) concernée	Montant estimatif de la mesure
Accompagnement végétal des lieux de vie	Banogne-Recouvrance, Saint-Fergeux, Hanogne-St-Rémy, Seraincourt	45 000 €
Pose de panneaux éducatifs en accompagnement des itinéraires touristiques de randonnée	Banogne-Recouvrance, Saint-Fergeux, Condé-les-Harpy	2000 €

TOTAL DES MESURES ESTIMÉ :

47 000€

2.5. Synthèse des sensibilités, des impacts et des impacts résiduels

Echelle d'analyse	Principaux enjeux du projet de Saint-Fergeux	Sensibilités décelées lors de l'état initial	Mesures d'évitement appliquées	Impacts	Mesures de réduction et d'accompagnement appliquées	Impacts résiduels
Echelle éloignée	Effets cumulés avec les autres parcs éoliens (et les lignes électriques)	Faibles	Choix de la variante la moins impactante et respect des différentes préconisations paysagères.	Faibles	Les mesures de réduction et d'accompagnement auront un effet significatif à l'échelle de l'aire d'étude immédiate. Cependant, elles ne permettront pas de diminuer l'impact résiduel à l'échelle des aires d'étude éloignée et rapprochée.	Faibles
	Perception depuis les axes de communication	Très faibles		Très faibles		Très faible
	Perception depuis les bourgs	Très faibles		Très faibles		Très faibles
	Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	Faibles		Faibles		Faible
	Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	Nulles		Très faibles		Très faibles
Echelle rapprochée	Effets cumulés avec les autres parcs éoliens (et les lignes électriques)	Faibles	Choix de la variante la moins impactante et respect des différentes préconisations paysagères.	Faibles	Les mesures de réduction et d'accompagnement auront un effet significatif à l'échelle de l'aire d'étude immédiate. Cependant, elles ne permettront pas de diminuer l'impact résiduel à l'échelle des aires d'étude éloignée et rapprochée.	Faibles
	Perception depuis les axes de communication	Modérées		Modérés		Modérés
	Perception depuis les bourgs	Modérées		Faibles		Faibles
	Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	Modérées		Forts		Forts
	Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	Nulles		Très faibles		Très faibles

Fig. 143 : Tableau de synthèse des sensibilités, des impacts et des impacts résiduels à l'échelle des aires d'étude éloignée et rapprochée

Echelle d'analyse	Principaux enjeux du projet de Saint-Fergeux	Sensibilités décelées lors de l'état initial (AEI)	Mesures d'évitement appliquées	Impacts (AEI)	Mesures de réduction et d'accompagnement appliquées	Impacts résiduels
Echelle immédiate	Effets cumulés avec les autres parcs éoliens (et les lignes électriques)	Modérées	Choix d'implantation	Modérés	Co-conception du projet en lien avec le projet voisin de Croix-Langlet dans le but d'une meilleure intégration paysagère	Modérés
	Perception depuis les axes de communication	Très fortes	Choix d'implantation	Forts	-	Forts
	Perception depuis les bourgs	Fortes	Choix d'implantation	Forts	Plantation de haies arborées et arbustives en fond de parcelles concernées par des visibilités	Faibles
	Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	Très fortes	Choix d'implantation	Forts	Accompagnement des usagers via des panneaux explicatif sur la présence du parc et le milieu dans lequel il s'insère, visant à une meilleur acceptation de celui-ci	Modérés (par acceptation et intégration)
	Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	Nulless	-	Nul	-	Nul

Fig. 144 : Tableau de synthèse des sensibilités, des impacts et des impacts résiduels à l'échelle de l'aire d'étude immédiate



CONCLUSION & ANNEXES

1. CONCLUSION GÉNÉRALE

Implanté dans un paysage agricole et ouvert sur un socle légèrement ondulé, le futur parc de Saint-Fergeux se compose de six éoliennes. Son implantation est issue d'une réflexion collective qui intègre différents enjeux (paysagers, écologiques et acoustiques notamment).

Il s'ancre au sein d'un contexte éolien dense représenté par la présence de nombreux parcs éoliens accordés et en instruction, principalement sur un axe NO/SE au milieu duquel s'implantera le projet. Les liens d'intervisibilités entre ces derniers et le futur parc seront toutefois limités par la distance qui les sépare, qui demeure tout de même convenable. A courte distance, la lisibilité des parcs sera satisfaisante et les motifs clairs. De même, à l'ouest et au nord-est, d'autres masses boisées sont implantées sur des zones étendues. Ils constituent des masques occultants pour les enjeux qui s'y trouvent. A l'inverse, le sud est caractérisé par un paysage au faible relief, parsemé de masses végétalisées ponctuelles. L'absence de relief laisse présager des vues plus lointaines qu'au nord-est qui sont toutefois presque systématiquement tronquées par les obstacles visuels. Plus près, dans les aires d'étude rapprochée et immédiate, la visibilité augmente au fur et à mesure que la distance et les obstacles réduisent.

Les résultats de l'étude de la saturation visuelle menée sur dix bourgs autour du projet indiquent que l'implantation du parc présente un risque de saturation pour huit des dix bourgs étudiés. Les bourgs de Saint-Germainmont et de Chappes ne présentent eux pas de risque. Dans tous les autres cas de figure, l'implantation du projet aura une incidence sur le risque de saturation visuelle.

Le carnet de photomontage présente un ensemble de vues qui illustrent les sensibilités identifiées lors de l'état initial. Les principaux impacts concernent les vues présentes dans l'aire d'étude immédiate. Ils sont notamment liés à l'absence d'obstacles et aux réductions des distances avec les éoliennes. Ils concernent principalement les lieux de vie et les axes de communication situés à proximité du futur parc. Des mesures d'accompagnement ont été définies pour pallier la visibilité depuis les habitations proches. Il s'agit de renforcer les plantations en fond de parcelle, sous la forme de haies arborées et arbustives. En complément de cette mesure visant à réduire l'impact visuel pour les riverains du parc, une autre mesure d'accompagnement vise à améliorer l'acceptation d'une implantation éolienne par habitants et les usagers ponctuels en installant des panneaux pédagogiques et explicatifs le long des itinéraires touristiques pouvant donner vue sur le projet. L'ensemble de ces mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement répondent à un objectif d'intégration et d'acceptation du projet auprès des riverains.

En privilégiant une implantation sur un unique secteur et en réduisant le nombre de éoliennes, le projet éolien de Saint-Fergeux offre une réponse adaptée aux enjeux et sensibilités du territoire étudié.

2. ANNEXES

2.1. Bibliographie

2.1.a. Références méthodologiques

- Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (actualisation 2020) - Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer.

2.1.b. Données techniques

- Schéma Régional Éolien de la région
- Atlas des paysages

2.1.c. Bases de données :

- Fond de cartes : Scan 1/100 000 et Scan 1/25 000 Topographique - Institut National de l'Information Géographique et Forestière
- Modèle Numérique de Terrain : BD ALTI V2 - Institut National de l'Information Géographique et Forestière
- Photos aériennes : BD Ortho IGN - Institut National de l'Information Géographique et Forestière
- Occupation du sol : CORINE Land Cover 2018
- Découpage administratif : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- Hydrographie : BD Carthage - Institut National de l'Information Géographique et Forestière
- Etat des lieux éolien : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Région IDF, Région GE
- Réseau Routier : BD Topo IGN, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- Monuments historiques: Base Mérimée, Atlas du Patrimoine - Ministère de la Culture

3. TABLE DES FIGURES

Figures	
Fig. 1 : Les aires d'étude issues des résultats des formules de l'ADEME	21
Fig. 2 : Vue de l'Aisne au centre de Château-Porcien, au sud-est de la zip	25
Fig. 3 : Vue des plaines de grandes cultures, au nord-ouest de la zip	25
Fig. 4 : Vue sur Nampcelles-la-Cour depuis la Basse Thiérache au nord de la zip	25
Fig. 5 : Bloc-coupe sud-ouest/nord-est avec une exagération de l'échelle verticale de facteur 4.	27
Fig. 6 : Paysage des plaines de Grandes Cultures, depuis une route locale, à proximité du site d'étude	29
Fig. 7 : Vue depuis la D946 sur les cultures de la Basse Thiérache	30
Fig. 8 : Vue depuis la D1100 en sortie de Brunehamel, sur les bocages	31
Fig. 9 : Vue en direction de St-Jean-aux-Bois au sein de la Thiérache Ardennaise	32
Fig. 10 : Vue sur la rivière de l'Oise depuis le Pont de St-Leu	33
Fig. 11 : Vue sur la vallée de St-Quentin depuis la D135	33
Fig. 12 : Vue du marais de Vesles et Caumont	34
Fig. 13 : Vue depuis la D37 sur le canal des Ardennes	35
Fig. 14 : Sur la D966 au nord de Dizy-le-Gros	37
Fig. 15 : Vue sur les cultures de la plaine de Grandes Cultures	39
Fig. 16 : Vue vers la forêt d'Estremont	39
Fig. 17 : Vue depuis le centre urbain de Rethel	39
Fig. 18 : Synthèse des secteurs identifiés par les anciens SRE (source : DREAL Champagne-Ardenne, 2012)	40
Fig. 21 : Cartographie des unités paysagères utilisées dans le PPE (source : PPE des Ardennes 2020)	42
Fig. 22 : Cartographie des sous-unités paysagères du Porcien (source : PPE des Ardennes 2020)	43
Fig. 23 : Cartographie des zones favorables à l'éolien dans le Bas Porcien Collinaire (source : PPE des Ardennes 2020)	44
Fig. 24 : Cartographie des zones favorables à l'éolien dans le Haut Porcien (source : PPE des Ardennes 2020)	45
Fig. 25 : Perception en fonction de la présence d'éléments de premier plan constituant des masques visuels immédiats	48
Fig. 26 : Au croisement entre les GR à l'est de l'aire d'étude rapprochée. Au premier plan, le parc de Chappes-Remaucourt.	56
Fig. 27 : Vue en direction de la ZIP depuis la route communale au nord de Gomont, dans l'AER	56
Fig. 28 : Vue en direction de la ZIP depuis la sortie sud du Thuel	56
Fig. 29 : Vue sur l'autoroute A26 depuis la D925 au sud-ouest de Guignicourt	64
Fig. 30 : Vue sur la N51 depuis la D946 au nord-ouest de Rethel	64
Fig. 31 : Vue depuis la D966 au sud de Montcornet	64
Fig. 32 : Vue depuis la D1044 au sud de Berry-au-Bac	65
Fig. 33 : Vue depuis la D977 au nord-est de Liesse-Notre-Dame	65
Fig. 34 : Vue depuis la D978 à l'est de Rozoy-sur-Serre	66
Fig. 35 : Vue depuis la D966 au sud de Montcornet	66
Fig. 36 : Tableau de synthèse des axes principaux de l'aire d'étude éloignée	66
Fig. 37 : Vue du centre-ville de Rethel depuis le pont de l'Europe	68
Fig. 38 : Vue depuis la sortie de ville côté sud de Rethel, depuis la D985	68
Fig. 39 : Entrée sud de Boulton-sur-Suippe	68
Fig. 40 : Vue depuis le centre de Guignicourt, depuis la D925	69
Fig. 41 : Vue depuis la sortie de ville au nord de Guignicourt, depuis la D525	69
Fig. 42 : Tableau de synthèse des bourgs de l'aire d'étude éloignée	70
Fig. 43 : Vue sur Rozoy-sur-Serre depuis le nord-est du bourg	70
Fig. 44 : Vue depuis l'entrée nord-est de Montcornet	70
Fig. 45 : Vue du GR122, depuis la rivière brune à Dohis, au nord de la ZIP	72
Fig. 46 : Sentier «Autour de Sissonne»	72
Fig. 47 : Vue du GR12 depuis la D12 à proximité de La Malmaison	72
Fig. 48 : Tableau de synthèse des itinéraires de touristiques de l'aire d'étude éloignée	73
Fig. 49 : Vue du chemin intervillage de liaison entre Guignicourt et Evergnicourt, à Guignicourt	73
Fig. 50 : Tableau des sites classés et inscrits de l'aire d'étude éloignée	76
Fig. 51 : Le château de Thuny-Trugny	77
Fig. 52 : Le Mont de Séry, site inscrit à Séry à l'est de l'aire d'étude	78
Fig. 53 : Tableau des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée	80
Fig. 54 : Halle inscrite de Plomion, au nord de l'Aire d'étude	81
Fig. 55 : Eglise Notre-Dame inscrite à Plomion, au nord de l'aire d'étude	81
Fig. 56 : Eglise inscrite à Nampcelles-la-Cour, au nord de l'aire d'étude	81
Fig. 57 : Eglise Saint-Nicolas inscrite à Bancigny, au nord de l'aire d'étude	82
Fig. 58 : Eglise Saint-Martin inscrite à Jeantes, au nord de l'aire d'étude	82
Fig. 59 : Eglise de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge inscrite à Dohis, au nord-est de l'aire d'étude	82
Fig. 60 : Halle inscrite à Wasigny, au nord-est de l'aire d'étude	83
Fig. 61 : Ferme Saint Antoine inscrite à Saint-Pierremont, au nord-ouest de l'aire d'étude	83
Fig. 62 : Eglise Notre-Dame inscrite à Roizy, au sud-est de l'aire d'étude	83
Fig. 63 : Tableau de synthèse du patrimoine de l'aire d'étude éloignée par secteurs	84
Fig. 64 : Hôtel de Ville inscrite à Rethel, à l'est de l'aire d'étude	84
Fig. 65 : Eglise classée à Montaigu, au sud-ouest de l'aire d'étude	84
Fig. 66 : Vue depuis les vignobles de Brimont, en direction de la commune, au sud de l'aire d'étude	85
Fig. 67 : Vue depuis les vignobles de Brimont, au sud de l'aire d'étude	85
Fig. 68 : Nécropole nationale de la Maison Bleue à Cormicy, au sud-ouest de l'aire d'étude, hors ZIP	86
Fig. 69 : Cimetière militaire allemand de Montaigu, hors ZIP	86
Fig. 70 : Cimetière britannique de Sissonne, hors ZIP	86
Fig. 71 : Vue depuis la D966 au croisement avec la D30, au nord de Nizy-le-Comte	92
Fig. 72 : Vue depuis la D 946 à proximité de la ferme de Lucquy	93
Fig. 73 : Vue depuis la D 926 à l'ouest de Herpy l'Arlésienne	93
Fig. 74 : Tableau de synthèse des axes principaux de l'aire d'étude rapprochée	94
Fig. 75 : Vue depuis la route communale au nord de Gomont	94
Fig. 76 : Vue depuis la D 946 au sud-ouest d'Écly	94
Fig. 77 : Vue du centre de Château-Porcien, depuis l'Aisne	96
Fig. 78 : Vue depuis la D35, en sortie de ville nord de le Thour en direction de Banogne-Recouvrance	96
Fig. 79 : Vue depuis la sortie de ville côté nord de Château-Porcien, depuis une route locale	97
Fig. 80 : Vue depuis le sud d'Asfled vers le village	97
Fig. 81 : Tableau de synthèse des bourgs de l'aire d'étude rapprochée	98
Fig. 82 : Vue sur Logny-lès-Chaumont. Les vues depuis le Haut-Porcien du Nord sont rythmées par le relief	98
Fig. 83 : Depuis la sortie sud-est de le Thuel	98
Fig. 84 : Tableau de synthèse des principaux itinéraires de l'aire d'étude rapprochée.	100
Fig. 85 : Vue du GR 12 depuis une route locale à l'est de Le Thour	100
Fig. 86 : Vue du GR122 à Chaumont-Porcien, depuis une route locale, à l'est de la ZIP	101
Fig. 87 : Vue du GR654 à Asfled, au sud-est de la ZIP	102
Fig. 88 : Croisement des trois GRs au sud de Remaucourt	102
Fig. 89 : Tableau des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée	104
Fig. 90 : Sites protégés de l'aire d'étude rapprochée	104
Fig. 91 : Calvaire situé entre Sévigny-Waleppe et St-Quentin-le-Petit le long de la D37	105
Fig. 92 : Vue en direction de l'église et du cimetière à St-Quentin-le-Petit	105
Fig. 93 : Calvaire à Nizy-le-Comte	105
Fig. 94 : Monument aux morts à St-Quentin-le-Petit	105
Fig. 95 : Eglise à St-Quentin-le-Petit	106
Fig. 96 : Eglise de Sévigny-Waleppe	106
Fig. 97 : Monument aux morts à Sévigny-Waleppe	106
Fig. 98 : Église Saint-Thibault de Château-Porcien	106
Fig. 99 : Depuis la D26 au sud de Seraincourt, au sein de la ZIP	112
Fig. 100 : Depuis la D946 au sud-est de Seraincourt	112
Fig. 101 : Depuis la D2 entre Seraincourt et Hannogne-Saint-Martin	113
Fig. 102 : Depuis la D135, en bordure de la ZIP, au sud de Hannogne-Saint-Martin	113
Fig. 103 : Depuis le croisement entre la D30 et la D35, au sud-est de Banogne-Recouvrance, au sein de la ZIP	114
Fig. 104 : Depuis la D26 à proximité de Chaudion	114
Fig. 105 : Tableau de synthèse des axes de communication de l'aire d'étude immédiate	114
Fig. 106 : Depuis la sortie sud-est de Recouvrance	116
Fig. 107 : Depuis la sortie sud-ouest de Banogne-Recouvrance	116
Fig. 108 : Saint-Fergeux depuis l'est	117
Fig. 109 : Le hameau de Chaudion (Saint-Fergueux) depuis l'est	117
Fig. 110 : Depuis sortie sud de Hannogne-Saint-Rémy	117
Fig. 111 : Tableau de synthèse des bourgs de l'aire d'étude immédiate	118
Fig. 113 : Le hameau de Bray depuis la route communale au nord	118
Fig. 112 : Depuis la sortie sud-ouest de Seraincourt	118
Fig. 114 : Vue depuis le GR12 à Saint-Fergueux	120
Fig. 115 : Vue du cimetière de Saint-Fergueux sur le GR12	120
Fig. 116 : Tableau des monuments historiques de l'aire d'étude immédiate.	122
Fig. 117 : Église Saint-Ferréol de Saint-Fergueux	122

Fig. 118 : Un calvaire en sortie de village, ici à Saint-Fergeux	122
Fig. 119 : Notre-Dame-de-Recouvrance, à Banogne-Recouvrance	122
Fig. 120 : Tableau des points de vue sélectionnés pour les photomontages	137
Fig. 121 : Plan d'implantation de la variante 1	148
Fig. 122 : Plan d'implantation de la variante 2	149
Fig. 123 : Plan d'implantation de la variante 3	150
Fig. 124 : Tableau comparatif des variantes	151
Fig. 125 : Plan de localisation des photomontages des variantes	155
Fig. 126 : Schéma du calcul de l'indice d'occupation	178
Fig. 127 : Tableau de synthèse des indices d'évaluation de l'étude de saturation	181
Fig. 128 : Présentation des cartes de saturation	181
Fig. 129 : Tableau de localisation des points de vue	198
Fig. 130 : Tableau de synthèse des impacts	392
Fig. 131 : Tableau de synthèse des impacts	393
Fig. 132 : Esquisses des variantes du parc de Saint-Fergeux depuis le point de vue n°22	396
Fig. 133 : Esquisses des variantes du parc de Croix-Langlet depuis le point de vue n°22	396
Fig. 134 : Exemple de poste de livraison présentant la tonalité retenue (photo non contractuelle)	397
Fig. 135 : Périmètre pour les lieux de vie concernés par la mesure	399
Fig. 136 : Mesures envisagées pour le bourg de Seraincourt	400
Fig. 137 : Mesures envisagées pour le bourg de Hanogne-St-Rémy	400
Fig. 138 : Mesures envisagées pour le bourg de Banogne-Recouvrance	400
Fig. 139 : Mesures envisagées pour le hameau de Recouvrance	400
Fig. 140 : Mesures envisagées pour le bourg de Chaudion	401
Fig. 141 : Mesures envisagées pour le bourg de Saint-Fergeux	401
Fig. 142 : Exemple de panneau pédagogique de sensibilisation (Source : CRB Environnement©, 2022)	402
Fig. 143 : Localisation des propositions de panneaux pédagogiques (en rouge) le long du GR12	403
Fig. 144 : Tableau de synthèse des sensibilités, des impacts et des impacts résiduels à l'échelle des aires d'étude éloignée et rapprochée	406
Fig. 145 : Tableau de synthèse des sensibilités, des impacts et des impacts résiduels à l'échelle de l'aire d'étude immédiate	407









Expertise paysagère du projet éolien de Saint-Fergeux
ATER Environnement - ELEMENTS